

# DIANE ET ALAN ALDRED

## Le PROGRAMME des DONNS ÉCOLOGIQUES

### *Une terre ancestrale et ses pâturages naturels préservés à jamais*

Alan et Diane  
Aldred dans  
leur maison  
de Ghost Hill  
Farm en 1997

Photo : © Alan Aldred



Photo : © Benoit Jobin,  
Service canadien de la faune

**Les magnifiques pâturages  
naturels de la propriété donnée  
par les Aldred**

Quand elle était enfant, Elizabeth Lusk Hay a vu une chose « semblable à une immense lune dorée qui planait au tournant de la colline » où elle habitait. Puis la lune s'est évanouie. Ce magnifique feu follet était peut-être dû à la combustion spontanée des gaz des marais ou à l'un des nombreux fantômes qui peuplaient, disait-on, la ferme Ghost Hill. Cette propriété de 178 hectares (440 acres), située à Pontiac près de Gatineau, a été défrichée et habitée par cinq générations de Lusk, tous descendants de Joseph Lusk et d'Esther Balmer, des Irlandais immigrés dans la région vers 1820. Les trois premières générations ont travaillé sans relâche pour défricher la forêt, cultiver la terre et élever du bétail. Ces pionniers n'ont probablement jamais pensé que leurs descendants rendraient un jour leur terre à la nature, mais c'est ce qu'a fait Diane Aldred,

la fille d'Elizabeth Lusk Hay. Elle l'a léguée à la nature pour la préserver de l'étalement urbain et de nouvelles pratiques agricoles qui auraient dégradé ses vieux pâturages.

Mme Aldred, enseignante au secondaire et écrivaine-historienne, a été élevée sur cette ferme familiale. Son terrain de jeu comprenait des milieux humides, des pâturages naturels, des forêts feuillues, de denses cédrières, une falaise calcaire de 36 mètres ainsi que le ruisseau Breckenridge et son estuaire dans la rivière des Outaouais. Diane Aldred était très attachée à cet endroit, et ses parents le savaient. En 1993, ils lui ont légué leur moitié de la propriété, l'autre moitié appartenant à sa tante. Mme Aldred et son mari, Alan, ont alors emménagé dans la maison en pierre construite par un des ancêtres Lusk au sommet de la colline hantée, qui offre une vue splendide sur la rivière des Outaouais. Depuis les années 1930, les prairies avaient seulement été utilisées comme pâturages d'été, et le couple a poursuivi la tradition en les louant à des agriculteurs voisins pour qu'ils y fassent paître leur bétail. M. Aldred, consultant en aménagement forestier, gère les boisés de la propriété. Le couple

partageait la même passion pour cet endroit, que ce soit l'étang de castors, au pied de la falaise, où abondent canards et oiseaux aquatiques, le bord de la rivière ou l'estuaire du ruisseau et ses magnifiques érables, frênes et ormes matures qui sont inondés chaque printemps et évoquent alors les Everglades.



Photo : © Raymond Belhumeur

**Dès le dégel printanier, la Rainette  
faux-grillon de l'Ouest fait  
entendre son cri singulier. Cette  
minuscule grenouille d'à peine  
3 cm se reproduit dans des étangs  
temporaires et peu profonds, des  
sites précaires qui peuvent être  
facilement détruits par le drainage  
et le nivellement des terres.**

Peu après leur arrivée à la ferme, les Aldred ont amorcé une réflexion sur l'avenir de cette terre ancestrale, dont la valeur écologique, croyaient-ils, égalait probablement la valeur historique. Ses diverses caractéristiques offrent des habitats à une grande variété d'animaux et de plantes, dont certaines espèces qui sont considérées comme





vulnérables au Québec, par exemple la Rainette faux-grillon de l'Ouest et l'Ail des bois. De plus, l'estuaire du ruisseau abrite quelques-uns des rares peuplements d'Orme liège et d'Érable noir du Québec. En 1997, inspirée par des amis ayant fait don d'une terre qui a été intégrée à un parc provincial en Colombie-Britannique, Mme Aldred s'est adressée au Service canadien de la faune (SCF) d'Environnement Canada, pour savoir si leur propriété méritait d'être protégée. Le SCF l'a alors mise en relation avec Conservation de la nature Canada (CNC) au Québec, qui a effectué plusieurs inventaires biologiques sur la propriété au cours des années suivantes afin de documenter sa diversité et sa richesse. En 2001, CNC a acquis la moitié indivise appartenant à la tante de Mme Aldred. Quelques mois plus tard, les Aldred ont commencé à préparer une entente de donation concernant leur partie. Croyant la nature essentielle à l'être humain, ils souhaitaient que leur propriété soit protégée à tout jamais et devienne une réserve naturelle. Pendant leurs démarches, ils ont entre autres appris que leurs pâturages parsemés d'aubépines offrent un environnement favorable à la Pie-grièche migratrice, un oiseau menacé au Canada. La population de cette espèce a grandement diminué au cours des dernières décennies, et un programme expérimental de réintroduction a récemment été mis sur pied pour favoriser son rétablissement.

Diane Aldred est décédée en 2003 avant d'avoir pu léguer son précieux héritage aux générations futures. Toutefois, l'année suivante, selon ses volontés, son mari a fait le don écologique de la terre ancestrale à Conservation de la nature Canada (CNC)<sup>1</sup> et à la Société québécoise pour la protection des oiseaux (SQPO)<sup>2</sup>, deux organismes privés à but non lucratif voués à la protection de la nature. Ce don a été fait dans le cadre du Programme des dons écologiques d'Environnement Canada, qui offre des avantages fiscaux particuliers et une réduction du gain en capital imposable pour le don de terres écosensibles et d'intérêts fonciers partiels. « Dans notre cas, les avantages fiscaux n'ont pas été très importants puisque nous n'avions pas de gain en capital à payer, mais ce programme est un outil fantastique pour encourager les gens à faire don de leur terre », explique M. Aldred.



Photo : © Alan Aldred

**Diane Aldred**

Diane Aldred aimait plus que tout marcher sur sa terre. Elle était particulièrement préoccupée par le sort de ses pâturages naturels et des multiples animaux qui y vivent ou s'y nourrissent, que ce soit la Rainette faux-grillon de l'Ouest, la Sturnelle des prés, le Goglu ou la Buse à queue rousse.

« Je ne pouvais accepter l'idée de destruction totale qui suivrait le passage d'un bulldozer », a-t-elle déjà écrit. Grâce au soutien indéfectible de son mari Alan, son rêve de sauvegarder les beaux paysages de la ferme Ghost Hill, ses divers habitats et ses nombreuses espèces sauvages s'est réalisé. Ses ancêtres peuvent reposer en paix puisque leurs pâturages, fruits de décennies de travaux éreintants, seront également protégés ainsi que les marais où naissent des fantômes.



Photo : © Samuel Belleau

**Avec son plumage contrasté, ses parades aériennes et son chant inimitable, le mâle Goglu des prés, une espèce commune dans les champs, n'attire pas seulement l'attention des femelles qu'il convoite.**

**Pour obtenir d'autres renseignements sur les dons écologiques, veuillez communiquer avec :**

**Programme des dons écologiques**

Service canadien de la faune  
Environnement Canada,  
Région du Québec  
1141, Route de l'Église, C.P. 10100  
Sainte-Foy (Québec)  
G1V 4H5

**Tél. :** 1-800-463-4311

**Courriel :** quebec.scf@ec.gc.ca

<sup>1</sup> [www.conservationdelanature.ca](http://www.conservationdelanature.ca)

<sup>2</sup> [www.pqspb.org](http://www.pqspb.org)

This document is also available in English

ISBN : 978-0-662-73183-2

N° de cat. : CW66-266/1-2007F

